



## **Dépêche 23/04**

### ***Bon appétit messieurs !***

**Un décret daté du 29 avril 2004 crée une nouvelle bonification indiciaire pour quelque 500 responsables des services centraux, des services à compétence nationale et de services déconcentrés du MINEFI.**

A la DGDDI sont concernés : le directeur général, le chef de service, les sous-directeurs, la directrice du projet, les directeurs interrégionaux, et les directeurs régionaux. Il faut souligner que certains hiérarques semblent avoir été écartés de cette manne.

L'échelonnement de cette gratification, octroyée en catimini, démarre à 80 points pour les directeurs régionaux et culmine à 180 points de NBI à M. Mongin. En clair, cela fait environ 350 à 791 euros brut de rémunération mensuelle supplémentaire pour nos cadres.

Le chef du personnel à la direction générale nous déclare depuis des années que « la NBI est un monde fini ». La suppression d'emplois bénéficiant de cette rémunération avait pourtant permis à la DGDDI de constituer une cagnotte importante.

La dernière augmentation salariale date du 1<sup>er</sup> janvier 2004 (0,5%) après l'année blanche de 2003. Nous sommes en plein gel des crédits et la rémunération au mérite est décidée pour ces cadres. Il n'empêche que M. Sarkozy attribue à ces personnels une gratification qui n'est pas modulable. Certes, la CFDT n'est pas contre la reconnaissance des qualifications de l'encadrement mais elle dénonce l'incohérence provocatrice de cette mesure qui est restée discrète (on comprend pourquoi) pour l'immense majorité des personnels et de ses représentants jusqu'à sa publication dans le J.O.R.F du 2 mai 2004.

Dans le même temps, le ministre refuse de porter l'IRTI à 80 points pour les 8000 agents de la surveillance. Ceux-ci risquent de plus en plus souvent leur vie lors d'incidents et d'accidents qui représentent à eux seuls presque la moitié des accidents de service des 180 000 fonctionnaires du MINEFI.

Prenez- garde, messieurs les décideurs, à trop gaver certains en tirant sur la ceinture des autres, vous pourriez vous repaître prochainement d'un mouvement social !

Paris, le 12 mai 2004